



FOYER CHRÉTIEN « LE PHARE »

Membre de la Fédération Évangélique de France

131-133 Rue FERRARI ; 13005 MARSEILLE.

Tel : 04 91 42 57 70 ; Mail : foyerlepharemr05@gmail.com

CCP : 11 033 18Y 029 – Marseille

N° SIRET : 782 860 068 000 17

FORMULAIRE DE CONTACT

Madame, Monsieur,

Suite aux renseignements que vous avez demandés pour obtenir une chambre en demi-pension, de septembre 2026 à juin 2027,

Nous serions heureux de vous accueillir comme pensionnaire au Foyer Chrétien « LE PHARE ».

Cette maison, fondée en 1946, est gérée par une Association 1901 sans but lucratif. Elle a pour objectif de proposer aux résidents un foyer convivial et serein, propice aux études. Afin d'assurer la tranquillité de chacun et le bon déroulement de la vie au sein du foyer, il est demandé de respecter un certain nombre de consignes qui sont détaillées dans le Règlement Intérieur.

Cette association désire, sans prosélytisme, et dans le respect des convictions de chacun, faire connaître l'Evangile de Jésus-Christ au travers de la lecture de la Bible. Ce temps mis à part a lieu chaque soir, après le repas, durant quelques minutes, avec l'ensemble des résidents.

La pension est de 700 € par mois durant dix mois ferme de septembre à juin (ce tarif peut évoluer sur décision du Conseil d'Administration). Allocations logement possible sur décision de la CAF.

Pièces qui seront demandées lors de l'inscription définitive :

1- Pour la chambre meublée, prévoir une attestation d'assurance risques locatifs et responsabilité civile (la responsabilité civile scolaire n'est pas valable) ;

2- Dossier d'inscription signé par le pensionnaire (et son garant) ; que vous recevez en document joint.

3- Deux chèques : l'un contenant la prestation du mois de septembre et l'autre pour la caution ;

**4- La caution à l'inscription est fixée à 700,00 € ;
Cette caution sera retenue en cas de désistement après inscription définitive.**

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

D'avance et si votre candidature est retenue, nous vous souhaitons un bon séjour dans notre établissement.

INFORMATIONS SUR LA VIE DU FOYER

OBJECTIF DU FOYER : Vous donner les meilleures conditions possibles pour la réussite de vos études pour ce faire :

La connexion à Internet (par prise Ethernet RJ45) est comprise dans les prestations. Pensez à prendre un cordon. D'autre part et dans le but de respecter l'esprit de la maison (foyer chrétien), et pour éviter les téléchargements excessifs ou illégaux... un filtre a été programmé. Des téléchargements trop nombreux donnent des coupures de connexion et perturbent ceux qui travaillent.

Prises électriques : Chaque chambre est équipée de 5 prises électriques au minimum, les multiprises sont donc strictement interdites, si besoin pensez à prendre une rallonge électrique.

Porte d'entrée : bien refermer la porte à clés lors de chaque passage, que ce soit en entrant ou en sortant. **Fermeture à 22h30** de la deuxième serrure (les étudiants n'ont pas cette clef) – nous prévenir si vous prévoyez de rentrer plus tard !

Horaires repas : Petit-déjeuner entre 7 et 8 heures et Repas du soir à 19h15 précises. Le repas du soir étant pris tous ensemble, si vous deviez vous absenter pour le repas, merci de nous prévenir la veille si possible ou dès que vous le savez. Prévenir quand vous avez une colle, risque de retard, nous garderons le repas au chaud. Un coin « frigidaire – armoire - micro-onde – bouilloire électrique » à votre disposition pour vos réserves et pour vos encas.

Mobiles et autres : vie collective, par respect des autres, pas de téléphones à table, écoute de la musique avec écouteur ainsi que pour toutes autres sources de bruits (Tv ou Film sur Ordi Portable) – Le téléchargement, et le partage de fichier Peer-To-Peer est absolument INTERDIT

Silence : Le silence doit régner dans la maison, les chahuts sont interdits ! Afin de préserver la concentration des uns et des autres, évitez d'être à deux ou plus dans les chambres. Vous avez la possibilité de vous retrouver dans le petit salon ou dans le réfectoire pour travailler.

Douches : avant 22 heures pour respecter le silence et notamment ceux qui ont une chambre à côté des sanitaires.

Le linge de maison : draps et taie d'oreillés, serviette et gant de toilette sont fournis et ils sont régulièrement lavés, Merci de vous tenir au plan de lavage.

Chambres : Le ménage dans les chambres est fait chaque semaine, par égard à la femme de ménage, merci de tenir les chambres en ordre, et le jour de ménage de ramasser tout ce qui est sur le sol.

Incident : une ampoule grillée, un robinet qui coule, une fuite d'eau...dans votre chambre ou dans un lieu commun, merci de nous le signaler, nous sommes très réactifs.

Questions : Ne pas hésiter à venir nous voir pour toute question relative à la vie dans cette maison.



FOYER CHRÉTIEN « LE PHARE »

Membre de la Fédération Évangélique de France

131-133 Rue FERRARI ; 13005 MARSEILLE .

Tel : 04 91 42 57 70 ; Mail : foyerlepharemrs05@gmail.com

CCP : 11 033 18Y 029 – Marseille

N° SIRET : 782 860 068 000 17

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous.

FORMULAIRE DE CONTACT

Date :

FUTUR RÉSIDENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse familiale :

Tél. dom. :

Portable perso :

E-Mail :

Section envisagée :

Nous vous confirmons qu'il ne s'agit que d'un Formulaire de contact et en **aucun cas** une réservation ou préinscription. Nous prévoyons d'avoir plus ou moins 10 chambres disponibles pour septembre prochain.

Vous recevez, avec ce formulaire de Contact, un dossier d'inscription,

- 1) Vous devez nous le retourner pour concrétiser votre désir d'hébergement au Foyer Chrétien le phare quand vous le jugerez nécessaire.
- 2) Dès que vous aurez la réponse du lycée Thiers, veuillez-nous la communiquer au plus vite afin de donner suite à votre **contact**,
- 3) **Et nous faire parvenir le dossier d'inscription (si cela n'a pas déjà été fait), AVEC le chèque de caution**, ceci afin de rendre définitif votre inscription.
Cette caution sera retenue en cas de désistement après inscription définitive

L'attribution des chambres se fait suivant le principe du premier inscrit (définitif-dossier complet) premier servi, et dans la limite des places disponibles,

Comptant sur votre compréhension et votre diligence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments dévoués.

Le directeur,

SAGOLS Emmanuel